

**N° 6452****CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2012-2013

---

---

**DEBAT D'ORIENTATION****sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat**

\* \* \*

**PAPIER DE DISCUSSION**

(24.10.2012)

La Commission se compose de: M. Fernand BODEN, Président-Rapporteur; Mme Anne BRASSEUR, MM. Lucien CLEMENT, Fernand DIEDERICH, Fernand ETGEN, Mmes Marie-Josée FRANK, Josée LORSCHÉ, Lydia MUTSCH, MM. Roger NEGRI, Marcel OBERWEIS, Marc SPAUTZ et Serge URBANY, Membres.

\*

**I. ANTECEDENTS**

Afin d'optimiser le suivi financier des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a décidé en date du 20 avril 2009, une nouvelle procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de nouveaux projets d'infrastructure dépassant le seuil de 10 millions d'euros. Conformément à cette nouvelle procédure, la Commission du Développement durable a examiné au cours des réunions des 18 septembre 2012, la liste des projets d'infrastructure à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés permettant l'imputation des dépenses pour frais d'études à charge des fonds d'investissement.

\*

**II. TRAVAUX PARLEMENTAIRES**

La Commission a examiné la liste des projets d'infrastructure à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés. Il y a lieu de retenir succinctement de la présentation et des observations afférentes de la Commission ce qui suit:

**1) Projets de l'Administration des bâtiments publics*****Cinquième extension de la Cour de justice de l'Union européenne***

L'agrandissement de la Cour de justice de l'Union européenne a été prévu en étroite collaboration avec les autorités européennes. D'une manière générale, les membres de la commission parlementaire approuvent ce projet, car il pérennise la présence de la CJUE au Luxembourg, avec plus de 2.500 personnes qui y travailleront lorsque cette cinquième extension sera achevée.

Il faut savoir qu'une convention a été conclue entre l'Etat luxembourgeois et la Cour de justice, combinant des prestations de location et l'achat différé des bâtiments. Ainsi, si l'Etat luxembourgeois préfinance le projet et si l'Administration des bâtiments publics est chargée de la construction, la CJUE remboursera le capital et les intérêts sur une période de 20 ou 25 ans. A l'issue de cette période, la propriété de l'immeuble sera transférée à la CJUE.

Il est précisé que les travaux concernant la deuxième phase de la quatrième extension de la Cour de justice (projet Perrault) seront finalisés avec la mise à niveau des annexes A, B et C du Palais de la

Cour. Ces travaux seront achevés en juillet 2013 (voir projet de loi n° 6019 devenu la loi du 18 décembre 2009 relative à la mise à niveau des annexes A, B et C du Palais de la Cour de justice des Communautés européennes à Luxembourg-Kirchberg).

Le programme de construction prévoit l'implantation des entités suivantes:

- direction générale du personnel et des finances;
- direction générale des infrastructures;
- service du conseiller juridique pour les affaires administratives;
- direction générale bibliothèque et documentation;
- unité d'audit interne;
- partie de la direction générale de la traduction.

La surface brute s'élève à 43.700 m<sup>2</sup> pour les bâtiments et 5.900 m<sup>2</sup> pour le parking souterrain.

Les coûts s'élèveront à 151.800.000 euros.

### ***Réaménagement et extension du Palais de justice à Diekirch***

Le Palais de justice de Diekirch fera l'objet d'un agrandissement et d'un assainissement énergétique. La présentation du projet a donné lieu à l'échange de vues suivant parmi les membres de la commission parlementaire:

- les réflexions préliminaires ont inclus des options alternatives comprenant la construction d'un bâtiment entièrement neuf dans le centre de Diekirch plutôt que la rénovation du bâtiment existant. Ces options n'ont cependant pas été retenues, étant donné que les différents terrains envisageables étaient soit trop excentrés, soit de taille inadéquate, soit indisponibles dans l'immédiat;
- le niveau de sécurité du bâtiment sera amélioré;
- au regard de son intérêt esthétique, l'aspect extérieur du bâtiment sera bien entendu maintenu. Il s'ensuit que l'assainissement énergétique se fera uniquement par l'intérieur (notamment: remplacement des fenêtres et isolation de la toiture);
- l'Administration des bâtiments publics est en contact étroit et permanent avec le Ministère de la Justice, afin de parer au mieux aux besoins actuels et futurs de ses services.

La surface brute projetée est de 3.100 m<sup>2</sup> et selon le programme de construction il est prévu que le bâtiment devra héberger 12 magistrats (tribunal), 13 greffiers (tribunal), 7 magistrats (parquet), 10 secrétaires (parquet), 1 salle de séance, 1 salle des avocats, 1 salle d'audience et 2 chambres du conseil.

Les coûts s'élèveront à 12.000.000 euros.

### ***Lycée de Mondorf-les-Bains***

Avec ceux de Clervaux et de Differdange, le projet de construction d'un Lycée à Mondorf fait partie de la phase 2 du plan directeur sectoriel „Lycées“. Ce projet est à l'état sommaire et aucune date, ni aucun budget n'ont encore été précisément définis. Monsieur le Ministre souhaite obtenir l'autorisation de la Chambre des Députés, afin de pouvoir charger le Comité d'acquisition de s'enquérir des terrains disponibles à l'achat.

Le programme de construction prévoit une capacité d'accueil de 900 à 1.200 élèves répartis sur environ 50 classes. Aussi bien l'enseignement secondaire que l'enseignement secondaire technique y seront proposés.

### ***Projet d'extension des ateliers Kräizbiërg à Dudelange***

Le projet d'extension et de réaménagement des ateliers Kräizbiërg à Dudelange vise le regroupement et l'extension des différentes activités sur le site de la Fondation afin de pouvoir faire face à un nombre croissant de demandes.

Si, actuellement une centaine de personnes handicapées travaillent sur le site, encadrées de 23 moniteurs/chefs d'atelier, leur nombre pourrait augmenter à moyen terme à 200 personnes tandis que le personnel encadrant devrait atteindre 50 personnes. La Fondation occupe à ce stade 8 salariés administratifs, thérapeutiques, techniques et de soins. Cet effectif devrait également être dédoublé.

Les ateliers de la Fondation Kräüzbiërg à Dudelange seront agrandis. A l'exception de l'ancienne imprimerie, il a été décidé de conserver les structures existantes, dont le bâtiment des serres, l'ancienne résidence Emile Mayrisch et le bâtiment des ateliers, auxquelles seront attribuées de nouvelles fonctions. L'ensemble sera complété par un nouveau bâtiment qui longera et clôturera le parc côté rue de Zoufftgen.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il sera également profité de ces travaux d'extension pour créer une voie d'accès périphérique afin que les véhicules automobiles n'aient plus à traverser le site, comme c'est le cas actuellement.

Le projet prévoit la construction de nouveaux ateliers, ainsi que la mise en conformité et le réaménagement des bâtiments existants.

Le programme de construction prévoit un département administration, un département créatif et artisanal, un département prestations et services ainsi qu'un département multi-print.

Le volume à transformer est d'environ 8.630 m<sup>3</sup> et le total du volume nouvellement construit sera de 25.000 m<sup>3</sup>. L'aménagement extérieur aura une surface de 18.900 m<sup>2</sup>.

Les coûts s'élèveront à 22.000.000 euros.

### *Mise en conformité et rénovation du domaine thermal à Mondorf*

Le Domaine thermal regroupe plusieurs activités sur un même site, à savoir le thermalisme proprement dit avec les soins en rapport avec la thérapie prescrite, le spa et la détente ainsi que l'hôtellerie et la restauration. Ces activités tournent autour de la source thermale qui fait la réputation du site.

Aujourd'hui les bâtiments „Les thermes“ et „Parc Hôtel“ bâtis en 1985 respectivement en 1988 nécessitent une remise en état de fond en comble pour se conformer aux normes et prescriptions en vigueur.

La partie „Santé“ consiste à effectuer d'importants travaux dans une optique de rénovation et de modernisation mais également de réorganisation.

La partie „Mondorf Domaine thermal“ concerne les départements „Wellness & Fitness“, „Spa“ et „Parc Hôtel“.

La partie „bâtiments“ consiste en leur mise en conformité, notamment au niveau du compartimentage, des garde-corps et des installations techniques (éclairage de secours, ...) ainsi que dans la rénovation et dans l'assainissement énergétique des toitures, façades, verrières, piscines et installations techniques (chauffage, ventilation, ...).

Les surface et volume bruts du projet sont respectivement 31.000 m<sup>2</sup> et 125.000 m<sup>3</sup>. Le coût du projet n'est pas encore défini.

Il est précisé que l'Etat prendra en charge uniquement les parties „Santé“ et „Bâtiments“ du coût des travaux. Il est en effet évident que la rénovation des départements „Wellness & Fitness“, „Spa“ et „Hôtel“ ne seront pas à sa charge. Pour des raisons d'économies et d'organisation, l'Etat et le domaine thermal ont décidé de réaliser un projet commun au lieu de plusieurs projets distincts.

L'Etat étant propriétaire de l'entièreté du bâtiment, il est tenu de respecter la législation commodoincommodo. Ainsi, les coûts des travaux de mise en conformité, de sécurité, de compartimentage et d'assainissement énergétique seront entièrement à sa charge.

Les responsables de l'Administration des bâtiments publics ont fourni aux membres de la Commission une note détaillée concernant la répartition des coûts du projet de rénovation, ainsi qu'une copie de la convention signée entre l'Etat et le domaine thermal.

## **2) Projets du Fonds des Routes**

- *Nouvelle N3 – modules „nord“ et „central“*
- *Prolongement du boulevard Raiffeisen/CR231 vers la Z.A. Howald, modification des échangeurs „Hesperange“ et „Croix de Gasperich“, aménagement des infrastructures de transport routières du nouveau quartier Midfield*

Il est prévu que la „nouvelle N3“ prendra son départ sur la N3 au sud de Alzingen, se raccordera à la rue des Scillas et se prolongera à partir de la rue Rangwee le long des installations ferroviaires pour rejoindre de nouveau la route de Thionville/N3 en amont du pont Buchler à Bonnevoie.

Le projet se subdivise en 3 modules, à savoir les modules nord, central et sud, définis dans la stratégie MODU comme „nouvelle N3“, qui a pour but de déclasser entre autres, la route de Thionville et permettra ainsi de procéder à une reconfiguration fondamentale de l'espace public à travers les localités Alzingen, Fentange, Hesperange, Howald et le quartier de Bonnevoie. Ce délestage durable du réseau routier primaire existant aura pour conséquence une réduction des nuisances du trafic motorisé resp. une hausse de la qualité de vie pour près de 25.000 résidents.

Le présent projet concerne les modules „nord“ et „central“ étant donné que, pour le module „sud“, à savoir le contournement sud de Alzingen, la Chambre des Députés a déjà donné son accord par voie de motion en 2011.

La mise en place du module „nord“ de la nouvelle N3 est indispensable pour réorganiser l'actuelle N3 en vue d'un prolongement du tram depuis la Gare Centrale vers les nouveaux quartiers Ban de Gasperich, Midfield et Z.A. Howald, resp. vers les pôles d'échange Howald, Clôche d'Or et Bonnevoie définis dans la stratégie MODU.

Le module „central“ servira comme desserte des potentialités des nouveaux quartiers Ban de Gasperich, Midfield et Z.A. Howald et raccordera la nouvelle N3 sur la section Rue des Scillas-Rangwee à la gare centrale. Finalement le module central accueillera le tram et mettra en place des mesures de priorisation pour le bus.

L'estimation grossière des coûts pour les deux modules en question prévoit des dépenses d'environ 52.100.000 euros.

Le prolongement du boulevard Raiffeisen/CR231 vers la Z.A. Howald devra assurer le raccordement autoroutier ainsi qu'un croisement performant avec la nouvelle N3 (carrefour avec feux tricolores priorisant les bus). Il permettra également la mise en place d'un triangle performant constitué par le boulevard Raiffeisen, la rue des Scillas et le boulevard Kockelscheuer constituant l'épine dorsale de desserte interne des nouveaux quartiers Midfield, Ban de Gasperich et Z.A. Howald. Le projet comprend par ailleurs la modification des échangeurs de Hesperange et de la Croix de Gasperich ainsi que l'aménagement des infrastructures de transport routières du nouveau quartier „Midfield“.

L'estimation très sommaire des coûts s'élève à un total de 94.400.0000 euros.

Suite à la présentation concomitante des deux projets sous rubrique, il a été précisé qu'ils ne sont en aucun cas définitifs et que le tracé des routes tel que projeté actuellement n'est qu'une ébauche et pourra, le cas échéant, se révéler très différent lors de sa concrétisation.

Suite à une question afférente, il est encore précisé qu'en dehors du quartier Midfield où il sera évidemment et par la force des choses construit une nouvelle voirie, aucune capacité supplémentaire pour le trafic individuel n'a été prévue: l'élargissement des voies est uniquement engendré par les besoins du futur tram.

#### **• Réhabilitation du Viaduc de Serningerbaach**

La réhabilitation du Viaduc de Serningerbaach comprend 2 volets:

- mise en conformité de la structure métallique;
- remise en état des encorbellements, de l'étanchéité et des superstructures.

Ce viaduc a été construit entre 1983 et 1985 afin de permettre à l'autoroute A1 de traverser la vallée de la Serningerbaach au niveau de Wasserbillig. Le viaduc est constitué de deux ouvrages parallèles. Chaque ouvrage est un pont continu mixte à 8 travées pour une longueur totale de 605 mètres.

Vu l'importance du trafic sur l'autoroute A1, le phasage proposé des travaux permet le maintien de la circulation à 2x2 voies pendant toute la durée du chantier, estimée à environ trente mois.

Les coûts des travaux s'élèveront à quelque 10.800.000 euros.

### **3) Projets du Fonds du Rail**

#### ***Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen: réélectrification de la ligne, suppression du passage à niveau à Kleinbettingen et reconstruction de passages supérieurs***

Dans le cadre du projet EuroCap-Rail, la Chambre des Députés a donné son accord de principe en décembre 2006 pour le projet „Optimisation de la ligne Luxembourg-Kleinbettingen: modernisation et

renouvellement des infrastructures de la ligne et redressement des courbes“. La situation économique et financière du pays a eu pour conséquence une redéfinition du planning de mise en œuvre des grands projets d’investissement et il a notamment été décidé d’étaler les dépenses du projet EuroCap-Rail sur une période allongée de sorte qu’il est proposé de réaliser ce projet en trois phases, à savoir le renouvellement des postes directeurs, la modification aux installations de traction électrique et les travaux de voie et de génie civil.

La loi du 19 juin 2012 autorise la réalisation de la première phase, soit le renouvellement des postes directeurs de la ligne.

En date du 13 octobre 2011, la Chambre a donné son accord de principe par la voie de motion pour la réalisation de la deuxième phase, soit l’exécution des travaux de modification aux installations de traction électrique en vue du basculement de la tension 3 kV courant continu vers la tension 25 kV 50 Hz. Lors de la poursuite des études d’avant-projet détaillé relatives au projet de renouvellement des installations de traction électrique sur la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen prévoyant la mise en place d’une caténaire conforme aux spécifications techniques d’interopérabilité en vigueur et alimentée à une tension de 25 kV 50 Hz, une augmentation de la distance d’isolement au droit de trois passages supérieurs situés aux points kilométriques 8,913 (Mamer-Lycée), 9,984 (Mamer) et 17,030 (Kleinbettingen) s’est montrée nécessaire.

En plus, la configuration future des voies en gare de Kleinbettingen, qui sera réalisée dans le cadre de la phase 3, prévoit au droit du passage supérieur situé au point kilométrique 17,030 à Kleinbettingen et datant de 1955, l’aménagement de cinq voies (ce qui impliquerait le remplacement de l’ouvrage existant par un nouvel ouvrage de grande portée), ainsi que l’aménagement d’appareils de voie de l’actuel passage à niveau n° 85. Il s’avère donc opportun de supprimer ledit passage à niveau actuel par la construction d’un nouveau passage supérieur au point kilométrique 17,250 permettant, par un déplacement sommaire avec raccordement des chemins ruraux existants à la voirie projetée, l’économie d’une reconstruction d’un ouvrage de grandes dimensions au point kilométrique 17,030.

En outre, il était prévu de remplacer la sous-station 65 kV/3 kV à Hollerich, mise en service en 1957 et ne pouvant plus garantir une alimentation stable et fiable, par une nouvelle sous-station 65 kV/25 kV 50 Hz dans le poste de transformation 220/65/20 kV de CREOS à Bertrange. Toutefois, une étude de compatibilité en ce qui concerne la réélectrification de la ligne en question a révélé que la solution la plus adéquate est une alimentation de la ligne en 2 x 25 kV 50 Hz à partir de la sous-station de Berchem. Par ce nouveau concept, la construction d’une nouvelle sous-station à Bertrange s’avère superflue.

Au vu de ce qui précède et dans le but:

- d’exploiter la ligne ferroviaire Luxembourg-Kleinbettingen en 2 x 25 kV 50 Hz,
- d’éviter une reconstruction coûteuse du passage supérieur situé au point kilométrique 17,030,
- de garantir une distance d’isolement suffisante au passage supérieur situé au point kilométrique 8,913,
- de garantir une distance d’isolement suffisante au passage supérieur situé au point kilométrique 9,984,
- de réduire le nombre d’incidents aux installations de traction électrique,
- d’augmenter la fiabilité et la disponibilité des installations de traction électrique et
- de favoriser l’interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen conventionnel,

il est proposé de procéder dans le cadre du projet du renouvellement des installations de traction électrique de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen également à la reconstruction des trois passages supérieurs en question et à la suppression du passage à niveau n° 85 à Kleinbettingen.

L’ensemble du projet comprendra donc:

- la réélectrification de la ligne en 2 x 25 kV 50 Hz avec:
  - o remplacement des supports caténaires,
  - o remplacement de la caténaire 3 kV par une caténaire type V 200 STI avec feeder négatif,
  - o remplacement des appareils d’interruption,
  - o aménagement de deux postes à autotransformateurs à Merl et à Kleinbettingen,
  - o aménagement d’un poste de comptage à la frontière belgo-luxembourgeoise,
  - o adaptation du circuit de retour de traction électrique et

- o adaptation du circuit de protection;
- la suppression du passage à niveau n° 85 avec:
  - o construction d'un nouveau passage supérieur au point kilométrique 17,250 avec ses voiries d'accès,
  - o création de raccords des voiries précitées aux infrastructures routières existantes,
  - o mesures de protection acoustique et de compensations écologiques,
  - o démolition du passage supérieur situé au point kilométrique 17,030 et adaptation du tracé des chemins ruraux et
  - o construction d'un souterrain pour piétons au droit du passage à niveau existant;
- la reconstruction du passage supérieur situé au point kilométrique 8,913 à Mamer-Lycée à l'emplacement exact du passage supérieur existant;
- la reconstruction du passage supérieur situé au point kilométrique 9,984 à Mamer avec:
  - o possibilité du déplacement des voies projeté dans le cadre du projet EuroCap-Rail – phase 3,
  - o abaissement conjoint du profil en long de la ligne ferroviaire sur une longueur de 500 mètres et
  - o adaptation des ouvrages adjacents au pont (murs de soutènement situés en amont et en aval le long des voies ferrées).

Le coût de l'ensemble du projet à l'actuel niveau d'études APS est estimé à un montant de 65.000.000 euros.

#### *Gare d'Esch-sur-Alzette: réaménagement et extension du bâtiment-voyageurs*

Ce projet sera réalisé dans le cadre de la construction, par la Ville d'Esch-sur-Alzette, de la nouvelle auberge de jeunesse sur le site de la gare d'Esch-sur-Alzette.

Il est prévu de réaménager les 270 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales au rez-de-chaussée et de créer des surfaces de bureau d'environ 1.790 m<sup>2</sup> répartis sur cinq étages au-dessus du hall de la gare.

Le coût de ce projet est actuellement estimé à 12.500.000 euros. Ce montant comprend aussi les travaux de remise en état du bâtiment-voyageurs existant, qui représentent environ un tiers du montant total.

Il est prévu de procéder à une location des nouvelles surfaces commerciales ainsi créées dans le bâtiment-voyageurs. Le revenu de location annuel est estimé à un montant de 588.000 euros. En considérant les frais de gestion et d'entretien ultérieur du bâtiment estimés à un montant de 117.000 euros par an, soit un revenu net d'un montant de 471.000 euros, l'investissement engagé sera entièrement amorti après une période de 27 ans.

A noter que préalablement à l'exécution du projet sous rubrique, il est prévu de procéder prochainement à la modernisation de l'espace de vente actuel qui ne répond plus aux critères de qualité et de confort pour la clientèle des transports en commun. Ces travaux, non compris dans le projet sous rubrique, sont estimés à un montant de 1.050.000 euros.

\*

### **III. SUIVI DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE SOUMIS A L'APPROBATION DE LA CHAMBRE DES DEPUTES DEPUIS 2005**

Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures a présenté à la Commission du Développement durable le suivi des projets d'infrastructure approuvés par la Chambre des Députés depuis 2005, selon la nouvelle procédure législative relative à l'optimisation du suivi financier des grands projets d'infrastructure.

Une liste de tous ces projets ainsi que leur état d'avancement est annexée au présent rapport.

\*



#### IV. CONCLUSION

La Commission du Développement durable n'a pas d'objection particulière à formuler à l'encontre des différents projets présentés sur la liste des nouveaux projets à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés en 2012.

Elle avise donc favorablement les projets examinés qui contribuent tous à l'amélioration des infrastructures de notre pays et propose à la Chambre des Députés de marquer son accord à l'élaboration des études nécessaires à la réalisation des projets en cause.

Luxembourg, le 24 octobre 2012,

*Le Président-Rapporteur,*  
Fernand BODEN

\*

#### ANNEXES

1. Projets soumis par l'Administration des Bâtiments publics
2. Projets soumis par le Fonds des Routes
3. Suivi des projets de l'Administration des Bâtiments publics soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2005
4. Suivi des projets du Fonds des Routes soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006
5. Suivi des projets du Fonds du Rail soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006

\*

#### ANNEXE 1

##### **Projets soumis par l'Administration des Bâtiments publics**

##### *Nouvelle procédure législative conc. l'optimisation du suivi financier des grands projets*

*Liste des nouveaux projets à soumettre à l'approbation de la Chambre des  
Députés permettant l'imputation des dépenses pour frais d'études à charge  
des fonds d'investissement.*

30 juin 2012

##### FIPADM:

CJ9 – 5e extension du Palais de la Cour de justice	non défini
Palais de Justice Diekirch: réaménagement et extension	EUR 12.000.000.–

##### FIPSCOL:

Lycée Mondorf	non défini
---------------	------------

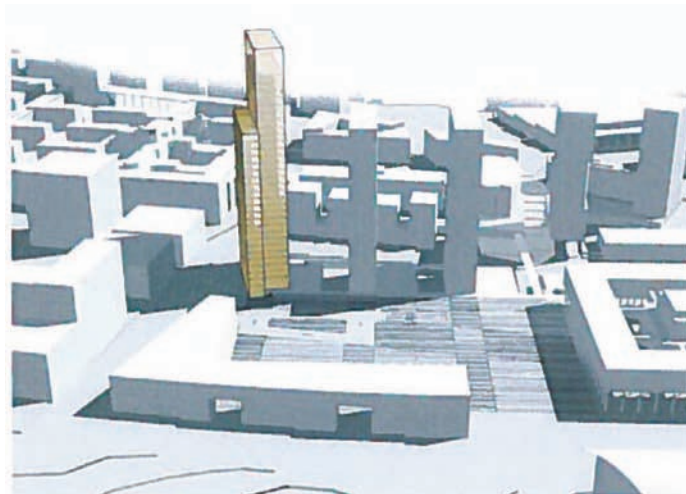
##### FIPSASO:

Fondation Kräizbiërg	EUR 22.000.000.–
Domaine Thermal Mondorf – mise en conformité	non défini

\*

**CJ9 5ème Extension de la Cour de Justice de l'Union européenne**

- Description:** Après la réalisation des bâtiments de la 4ème extension du Palais de la Cour de Justice de l'Union Européenne (2008) et la rénovation des annexes Erasmus, Thomas More et bâtiment C (2013), l'évolution des ressources humaines de la CJUE à l'horizon 2019 conduit à la nécessité de surfaces supplémentaires.
- Implantation:** En 2010 une esquisse urbanistique de la nouvelle extension de la CJUE a été élaborée. Cette dernière se présente sous la forme d'une troisième tour à ériger dans le prolongement des deux tours de la 4ème extension de la CJUE, au nord de ces dernières.
- Programme:** Implantation des entités suivantes (programme de juin 2011):
- La direction générale du personnel et des finances
  - La direction générale des infrastructures
  - Le service du conseiller juridique pour les affaires administratives
  - La direction générale bibliothèque et documentation
  - L'unité d'audit interne
  - Une partie de la direction générale de la traduction
- Surface brute:** – Bâtiments: 43.700 m<sup>2</sup>  
– Parking souterrain: 5.900 m<sup>2</sup>
- Budget:** 151.800.000.– €TTC





**PJD Réaménagement et extension du Palais de Justice à Diekirch**

- Implantation:** Le bâtiment actuel du Palais de Justice se trouve près de l'église sur la place „Kluuster“. Ce bâtiment historique est une des constructions dominantes de la ville de Diekirch.
- Description:** Dans l'étude de faisabilité, il a été retenu de construire une annexe dans la cour arrière du Palais de Justice permettant un accès direct aux fourgons avec accès de sécurité.
- augmentation des surfaces de bureaux
  - mise en état générale du bâtiment
- Programme:**
- 12 magistrats (Tribunal)
  - 3 Greffiers (Tribunal)
  - 7 magistrats (Parquet)
  - 10 secrétaires (Parquet)
  - 1 salle de séance
  - 1 salle des avocats
  - 1 salle d'audience
  - 2 chambres du conseil
- Surface brute:**
- actuelle: 2.750 m<sup>2</sup>
  - projetée: 3.100 m<sup>2</sup>
- Budget:** 12.000.000.– €TTC



### LMO Lycée Mondorf-les-Bains

**Description:** Le Lycée Mondorf est un des trois lycées prévus dans la phase 2 inscrit au plan directeur sectoriel „Lycées“, zone du Sud-Est.

**Implantation:** Terrain d'implantation d'environ 9 ha appartenant à l'Etat, à la Commune et à des propriétaires privés, à proximité des infrastructures sportives existantes.

**Programme:**

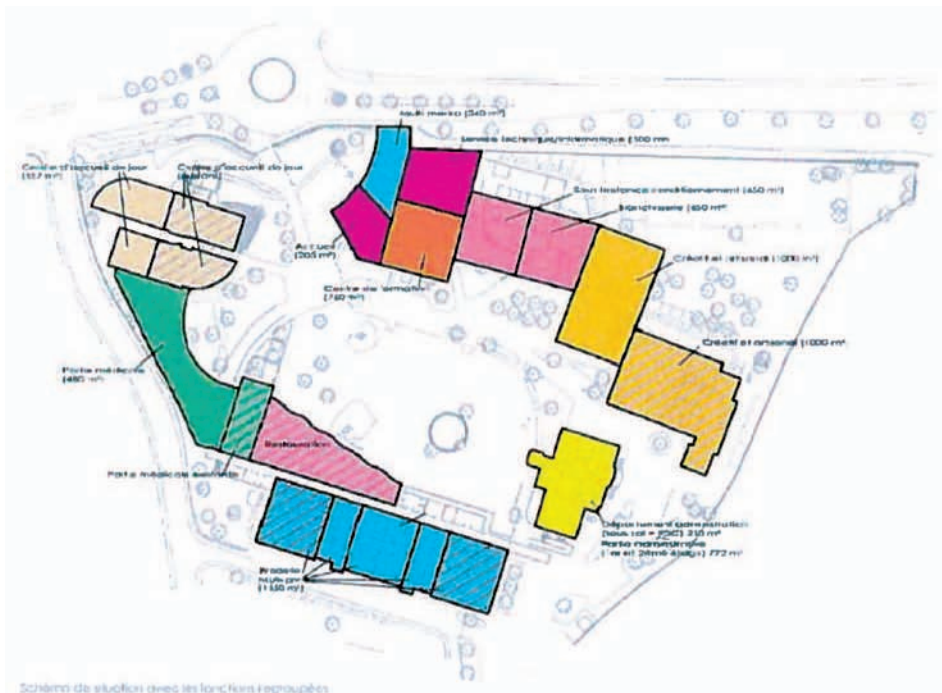
- Capacité d'accueil: 900-1.200 élèves, lycée avec ES et EST
- Environ 50 classes
- Remembrement des terrains auprès de l'ONR
- Procédure de reclassement des terrains par la Commune en cours

**Budget:** Non défini



### CMD Projet d'extension des ateliers Kräizbiërg à Dudelange (Fondation Kräizbiërg)

- Implantation:** L'implantation des nouveaux bâtiments se fait sur le site existant de la Fondation Kräizbiërg.
- Concept:**
- Construction de nouveaux ateliers
  - Mise en conformité et réaménagement des bâtiments existants
  - Adaptations des bâtiments
  - Travaux en plusieurs phases
  - Département administration: atelier comptabilité (existant), atelier commercial et administratif (à créer).
- Programme:**
- Département créatif et artisanal: ateliers de jardinage, poterie et créatif (existant).
  - Département prestations et services: atelier sous-traitance et conditionnement, atelier restauration (existant), atelier blanchisserie (à créer).
  - Département multi-print: atelier imprimerie et atelier multimédia (existant), atelier broderie (à créer).
- Volume et surface:**
- volume à transformer: ~ 8.630 m<sup>3</sup>
  - volume construit: ~ 25'000 m<sup>3</sup>
  - aménagement extérieur: ~ 18'900 m<sup>2</sup>
- Budget:** 22.000.000.– €



**PHM Mise en conformité/Rénovation du Domaine thermal à Mondorf**

- Programme:** Le Domaine thermal regroupe plusieurs activités sur un même site à savoir le thermalisme proprement dit avec les soins en rapport avec la thérapie prescrite, le spa et la détente ainsi que l'hôtellerie et la restauration. Ces activités tournent autour de la source thermale qui fait la réputation du site.  
Vu les avantages opérationnels et financiers, il est prévu de procéder à la réalisation d'un projet commun. La partie thérapie et détente est financée par le biais du Fonds spécial pour les investissements hospitaliers et les propres moyens du Domaine thermal, alors que la partie „Bâtiment“ par le FIPSASO.
- Etat des lieux:** Aujourd'hui les bâtiments „Les thermes“ et „Parc Hôtel“ bâtis en 1985 respectivement en 1988 nécessitent une remise en état de fond en comble pour se conformer aux normes et prescriptions en vigueur.  
La partie „Santé“ consiste à effectuer d'importants travaux dans une optique de rénovation et de modernisation mais également de réorganisation.  
La partie „Mondorf Domaine thermal“ concerne les départements „Wellness & Fitness“, „Spa“ et „Parc Hôtel“.  
La partie „bâtiments“ consiste en leur mise en conformité, notamment au niveau du compartimentage, des gardes-corps et des installations techniques (éclairage de secours, ...) ainsi que dans la rénovation et dans l'assainissement énergétique des toitures, façades, verrières et installations techniques (chauffage, ventilation, ...).
- Surface brute:** ~ 31.000 m<sup>2</sup>
- Volume brut:** ~ 125.000 m<sup>3</sup>
- Budget:** non défini



\*

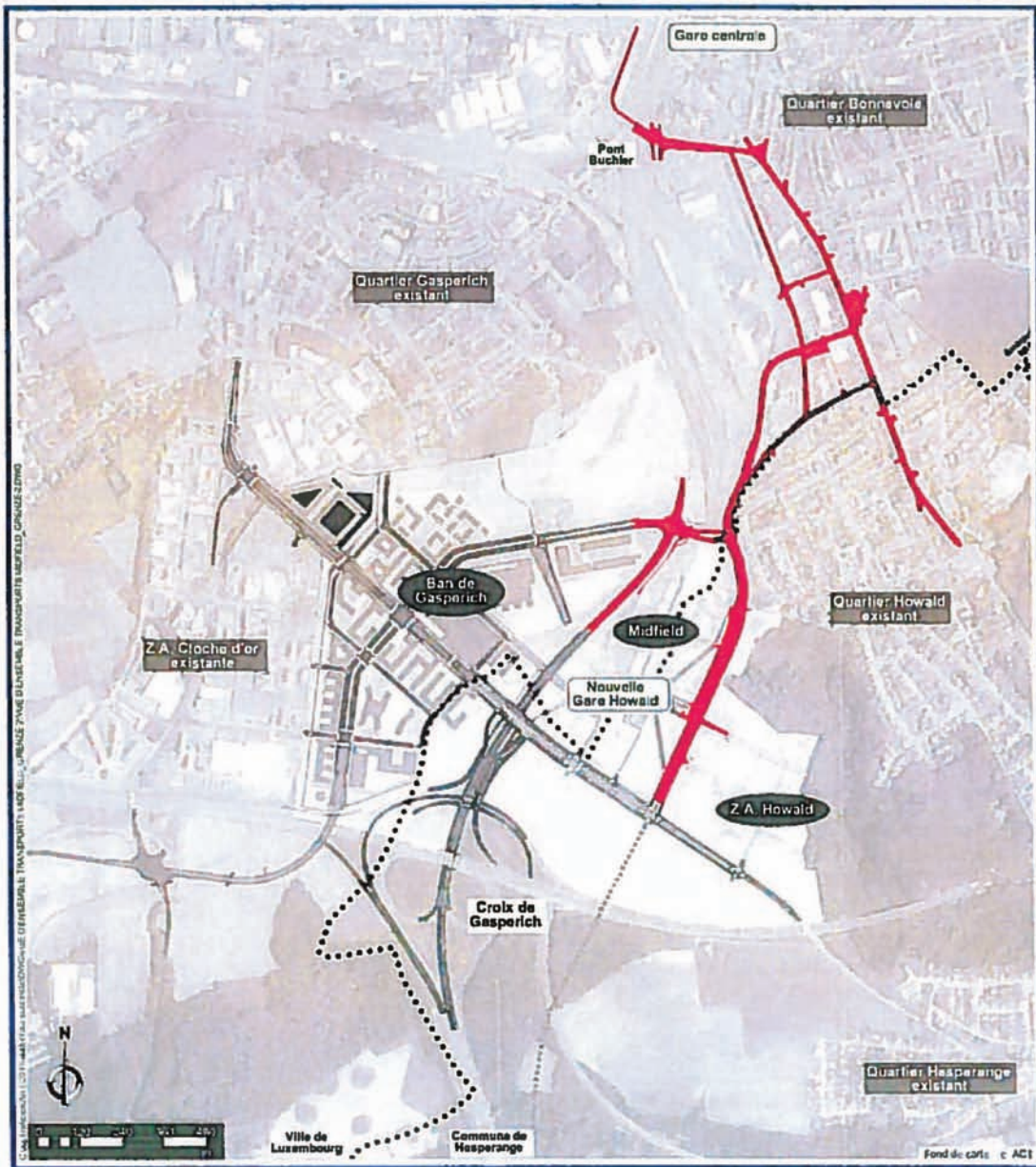


ANNEXE 2

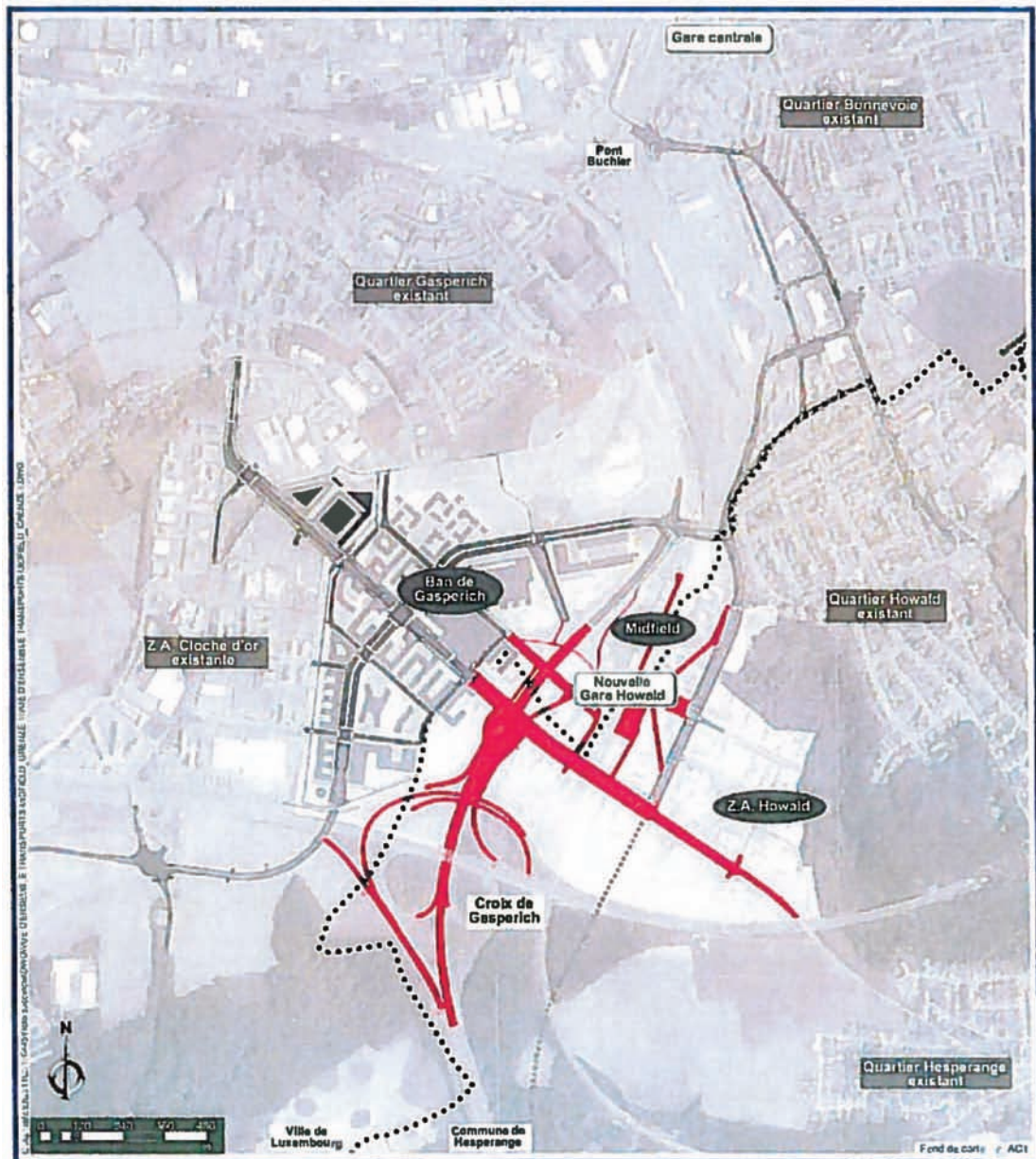
Projets soumis par le Fonds des Routes

Nouvelle N3

Modules „central“ et „nord“

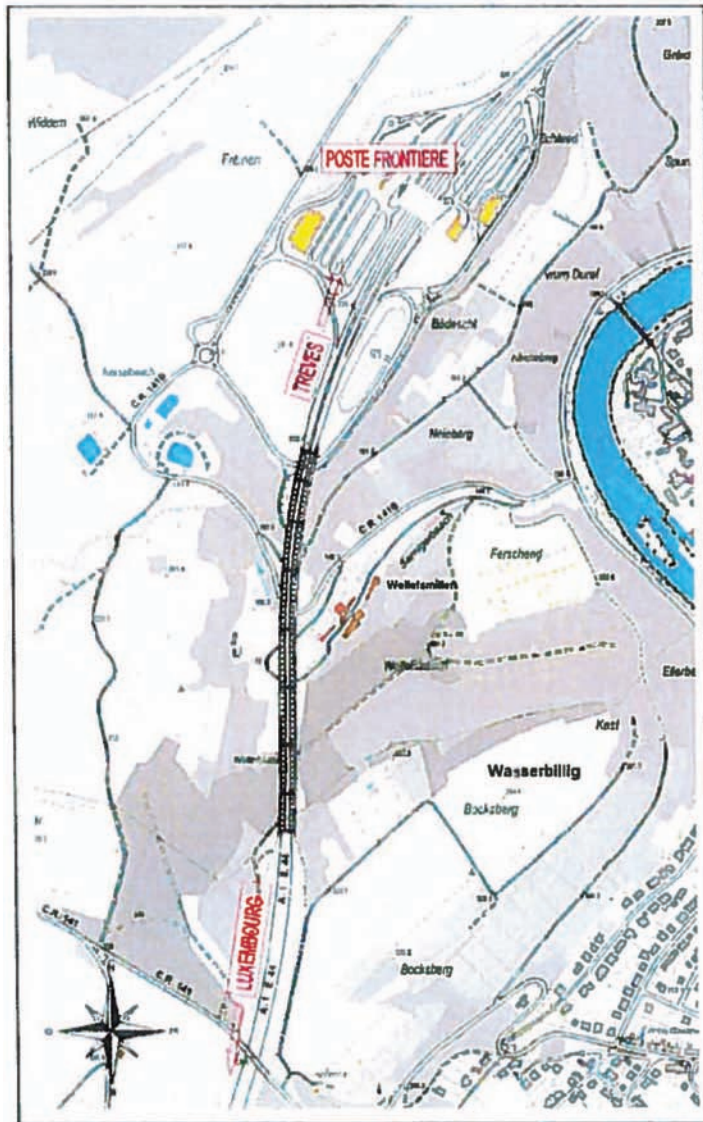


**Prolongement du boulevard Raiffeisen/CR 231 vers la Z.A. Howald  
+ modification des échangeurs „Hesperange [B3/CR 231]“ et  
„Croix de Gasperich“ + aménagement des infrastructures de  
transport routières du nouveau quartier Midfield**





Réhabilitation du Viaduc de Sernigerbaach



\*

ANNEXE 3

Suivi des projets de l'Administration des Bâtiments publics soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2005

<i>Libellé du projet</i>	<i>Montant initial</i>	<i>Coût prévisionnel 10/2012</i>	<i>Etat d'avancement 10/2012</i>	<i>Remarques 10/2012</i>
<b>2005</b>				
Bâtiment Konrad Adenauer (extension pour le PE), Kirchberg	300.000.000		Travaux de terrassement achevés. Nouveaux dossiers de soumission en élaboration suite aux appels d'offres initiaux insatisfaisants.	Le PE a repris la maîtrise d'ouvrage à partir des études d'exécution du projet; suite aux problèmes d'adjudication le PE a demandé à l'Etat de conclure un partenariat renforcé.
Cour des Comptes des CE (2e extension)	non défini		Achèvement des travaux en octobre 2012. Mise en service du bâtiment prévue pour décembre 2012.	
Cour de Justice des CE (mise en conformité des bâtiments A, B et C)	non défini	/		voir 2007
Lycée Pôle Nord (Clerveaux)	100.000.000	/		voir Lycée Clerveaux, 2007
Lycée Pôle Sud	100.000.000	/		voir Lycée Differdange, 2007
Lycée Pôle Sud-Est	100.000.000	200.000 (PPP)	Terrain pour l'implantation se situe à Mondorf.	Acquisitions et reclassement en cours.
Neie Lycée, Luxembourg-Verlorenkost	60.000.000	/		voir Neie Lycée Mersch, 2006
Lycée technique Victor Hugo Esch: agrandissement ateliers	8.200.000		Travaux terminés aux étages et mise en service du lycée comme annexe du LHC en septembre. Ateliers et installation ascenseur à terminer pour fin 2012.	
Lycée technique du Centre: réaménagement et agrandissement	60.000.000	22.000.000	Etude de faisabilité pour hall de sports et restaurant scolaire (en commun avec le LTML) approuvée par la CAC, le réaménagement des bâtiments existants reste à être étudié	

<i>Libellé du projet</i>	<i>Montant initial</i>	<i>Coût prévisionnel 10/2012</i>	<i>Etat d'avancement 10/2012</i>	<i>Remarques 10/2012</i>
Athénée Luxembourg: rénovation	85.000.000	89.000.000	Loi votée le 14 juin 2012; début travaux préparatoires (désamiantage, démolitions) fin 2012	
Maison de soins Esch/Alzette	24.500.000	/	Etude de faisabilité par ABP	Dossier repris par Servior
<b>2006</b>				
Centre Marienthal	21.300.000	21.300.000	Travaux de gros oeuvre et de toiture en cours	
Laboratoire de médecine vétérinaire et de médecine légale (2e phase)	40.000.000	47.200.000	Dossier de gros oeuvre clos finalisé; début travaux fin 2012/début 2013.	Le programme présenté à la Chambre en 2006 prévoyait les laboratoires de la médecine vétérinaire et de la gestion de l'eau. Le programme actuel prévoit les laboratoires de la médecine vétérinaire, de la radioprotection, de la pathologie moléculaire et de la médecine légale
Service incendie et sauvetage de l'Aéroport	non défini	/		Dossier repris par LuxAirport
Neie Lycée à Mersch (PPP)	non défini	/	projet PPP; mise en service janvier 2012	
IEES (LTPES), bâtiment définitif à Mersch (PPP)	non défini	/	projet PPP; mise en service janvier 2012	
Lycées Nordstad (LT, LS, CNFPC, SPORTS)	non défini	/		– Nordstad-Lycée, infrastructures sportives et lycée technique agricole: voir 2007 – CNFPC: voir 2008
<b>2007</b>				
Laboratoire pour l'ASTA et bureaux pour la Chambre d'Agriculture	23.000.000	25.000.000	Programme, projet et implantation à revoir	
Dépôt des Ponts et Chaussées à Mersch	non défini	16.000.000	Dossiers de soumission finalisés; en attente de l'autorisation Min. Env.	
Dépôt des Ponts et Chaussées à Echternach	non défini	6.500.000	Projet en suspens	
Mise en conformité des annexes A, B et C de la Cour de Justice de l'UE	non défini	5.500.000 (part études)	Chantier en cours depuis 01/2011; fin des travaux prévu pour 05/2013	La loi du 18.12.2009 prévoit un budget estimatif de 88.000.000

<i>Libellé du projet</i>	<i>Montant initial</i>	<i>Coût prévisionnel 10/2012</i>	<i>Etat d'avancement 10/2012</i>	<i>Remarques 10/2012</i>
Foyer Don Bosco	7.000.000	9.900.000	Debut chantier automne 2012	
Lycée technique agricole à Gilsdorf	100.000.000	100.000.000	Projet voté le 27.3.2012; études d'exécution et procédures d'autorisation en cours, 1ère soumission en 2013	
Infrastructures sportives à Diekirch	non défini		Acquisition du complexe sportif pas finalisée; en attente de la confirmation de la faisabilité d'une extension (étude hydrologique de la commune en cours, résultats attendus pour fin 2012)	
Nordstad-Lycée	non défini		Etude d'implantation en cours	
Lycée technique à Clervaux	non défini	75.450.000	Accord Conseil de Gouvernement du 20.7.2012, vote de la loi prévue pour fin 2012, 1ère soumission mi 2013, début travaux 2014.	
Lycée plateau funiculaire à Differdange	non défini	85.000.000	Procédures d'acquisition des terrains en cours, début avant-projet sommaire en octobre 2012	
<b>2008</b>				
Maison d'arrêt à Ueschterhaff	non défini	155.000.000	Avant-projet détaillé pour début 2013, vote de la loi prévue pour mi 2013.	
Aménagement des Rotondes à Luxembourg-Bonnevoie	non défini	4.200.000	En attente des autorisations commodo et de bâtir.	
Bâtiment administratif – 11, rue Notre-Dame	3.750.000	4.000.000	Chantier terminé. Décomptes des travaux en cours.	
Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck	45.000.000	30.000.000	1ère soumission mi 2013, si procédure PAG finalisée.	Projet-pilote à énergie positive
CNFPC à Ettelbruck	non défini			Terrain d'implantation non défini; comité d'acquisition en prospection
Lycée Hubert Clement à Esch/Alzette	35.000.000	46.500.000	Projet voté le 27.3.2012; procédure 1ère soumission (désamiantage) en cours; travaux de démolition en printemps 2013	

<i>Libellé du projet</i>	<i>Montant initial</i>	<i>Coût prévisionnel 10/2012</i>	<i>Etat d'avancement 10/2012</i>	<i>Remarques 10/2012</i>
Centre d'Education différenciée à Esch/Alzette	11.110.000		Projet en suspens	
CIPA Bofferdange	non défini	20.000.000	Etude de faisabilité achevée, projet en suspens	
<b>2009</b>				
Modernisation des bâtiments existants de la caserne Herrenberg	non défini		Projet en suspens	
Lycée technique de Bonnevoie – Extension et modernisation	non défini/PPP		Analyses et expertises préliminaires en cours	
Ecole de la Deuxième Chance à Luxembourg	40.000.000	38.000.000	Etudes d'avant-projet sommaire achevées	Terrain d'implantation: modification du POS nécessaire; procédures en cours auprès de la Ville de Luxembourg
Lycée technique des Arts et Métiers: cantine et sports	25.000.000	22.600.000	Travaux en cours depuis avril 2012; achèvement prévisible des travaux fin 2014/début 2015	
Centre de Logopédie à Luxembourg/ Strassen	20.000.000	26.300.000	Etudes APD en cours	
Athénée – Structure temporaire	32.000.000	29.900.000	Mise en service septembre 2012	
Lycée Sports-Etudes à l'INS Fetschenhof	11.000.000	16.000.000 (avec hall sportif)	Début des travaux en septembre 2011, mise en service partielle en septembre 2012.	Etudes pour le hall de sport (2 unités) en cours
Lycée technique pour Professions de Santé-Sud	non défini	/	/	voir 2011
Cour des Comptes, rue Monterey	7.500.000	9.100.000	Travaux de gros œuvre en cours depuis septembre 2012	
Bâtiment Jean Monnet 2 pour la Commission européenne	non défini	16.000.000 (part études)	Suite aux concours international d'architecture, négociations en cours avec les bureaux primés	Budget global estimé à 430.000.000
<b>2010</b>				
Bâtiment administratif pour la Police à Verlorenkost	25.000.000	29.000.000	Début des travaux juin 2012, achèvement des travaux pour juin 2014	
Bibliothèque nationale au Kirchberg	non défini	112.500.000	Etudes APD et projet de loi achevés	

<i>Libellé du projet</i>	<i>Montant initial</i>	<i>Coût prévisionnel 10/2012</i>	<i>Etat d'avancement 10/2012</i>	<i>Remarques 10/2012</i>
Lycée technique du Centre (réfectoire, sports)	non défini	21.000.000	Etude de faisabilité achevée, études APS en cours	
Lycée technique Michel Lucius (bloc 2000)	non défini	16.300.000	Etudes APD en cours.	
Uni Luxembourg, anc. Ecole Vauban (Max-Planck-Institut)	non défini	23.200.000	En attente confirmation définitive du programme supplémentaire conc. la bibliothèque.	
Lycée Echternach (aile gendarmerie, sports)	non défini	18.000.000	Aile Gendarmerie: demande d'autorisation de construire introduite en juillet 2012, début du chantier en 2013 Nouveau hall des sports: étude hydraulique en cours	
HMC Capellen	non défini	27.400.000	Etudes APS en cours.	En attente de la finalisation du nouveau PAG de la Commune de Mamer.
<b>2011</b>				
Lycée technique pour professions de santé-Sud à Bascharage	22.000.000	22.000.000	Travaux de gros œuvre de l'annexe en cours. Installation de classes provisoires de fin 2012 à Pâques 2013. Démolition du bâtiment principal à partir de Pâques 2013.	
Nouveau bâtiment pour l'Administration de la nature et des forêts à Diekirch	10.000.000	11.000.000	Travaux de gros œuvre clos et couvert en cours.	

\*



## ANNEXE 4

## Suivi des projets du Fonds des Routes soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006

<i>Projet</i>	<i>Année de présentation</i>	<i>Statut du projet</i>
Reconstruction du pont frontalier Grevenmacher	2006	La convention bilatérale entre la République fédérale d'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg signée le 21.10.2010, approuvée par la loi du 12.11.2011 fut ratifiée et est entrée en vigueur le 1.4.2012. La procédure de soumission fut lancée fin 2011.
Reconstruction des tabliers des ponts OA498 et OA499 portant la N27 sur le lac du barrage à Insborn et à Lultzhausen	2006	Le dossier d'appel de candidature a été approuvé en date du 27.8.10. Résultat de la soumission approuvé le 14.3.2011. Le chantier de reconstruction de l'OA499 entre Esch-sur-Sûre et Lultzhausen a commencé en septembre 2011. Après démolition du pont existant et reconstruction du nouveau pont, la route a de nouveau pu être ouverte à la circulation. La reconstruction de l'OA498 entre Lultzhausen et Insborn est prévue dès septembre 2012 également pour une durée de 9 mois.
Réaménagement du boulevard Raiffeisen à la Cloche d'Or	2006	Loi votée le 16 décembre 2010. Crédits votés: 70.295.000 €. Présentation du dossier de soumission du 1er lot (bd Raiffeisen et partie Nord bd Kockelscheuer) fin novembre 2011. Approbation du dossier en suspens, en attendant l'acquisition des terrains restants. Présentation du dossier du lot 2 (bd Kockelscheuer entre bd Raiffeisen et la A6) en juillet 2012, pour raccorder le quartier sud du Ban de Gasperich à la voirie existante.
Réhabilitation des ouvrages d'art du barrage à Rosport	2006	La loi a été votée le 13 mai 2009. Les chantiers de réhabilitation des ouvrages d'art OA384 et OA385, ainsi que du chenal d'amenée de l'usine hydroélectrique commencés en 2010 et 2011 ont pu être terminés de telle façon que la centrale hydroélectrique est de nouveau fonctionnelle depuis début 2012. L'exécution de travaux hors eaux est en cours. La mise en soumission des travaux concernant la mise en conformité de la continuité de la Sûre à Rosport est en cours de préparation.
Construction d'un évacuateur de crues au barrage principal à Esch-sur-Sûre et d'un tunnel de décharge dans la localité Esch-sur-Sûre	2006	Etudes en cours, l'avant-projet fut présenté en août 2011 et les procédures d'autorisations sont entamées.

<i>Projet</i>	<i>Année de présentation</i>	<i>Statut du projet</i>
Réhabilitation du pont Adolphe à Luxembourg	2007	<p>Pont provisoire: Loi du 16 juin 2011. Crédits votés: 23.000.000 €. Toutes autorisations nécessitées accordées. Reconstruction des ponts OA710 et OA711 achevée. Analyse des offres pour la construction du pont provisoire en cours.</p> <p>Pont Adolphe: Projet de loi en cours d'instance législative. Crédits à voter: 62.900.000 €. Travaux préparatoires en cours.</p>
<p>Mise à 2 x 3 voies des A3 et A6 entre la Croix de Bettembourg et l'échangeur de Mamer.</p>	2007	<p>Etudes en cours.</p> <p>A3 tronçon Berchem-Gasperich: 1ère priorité, études à coordonner avec CFL pour nouvelle ligne ferroviaire Luxembourg-Bettembourg.</p> <p>A6 tronçon Cessange-Gasperich: 2ème priorité.</p> <p>A3 tronçon Gasperich-Berchem à réaliser après tronçon Berchem-Gasperich.</p> <p>Demandes d'autorisation en instruction.</p>
<p>Mise à 2 x 2 voies de la route N1 entre l'échangeur de Irrgarten et l'aéroport de Luxembourg</p>	2007	<p>Projet remanié vu l'abandon de la ligne ferroviaire. Actuellement, la définition d'une coupe-type tenant compte des besoins des transports publics et d'une ligne d'autobus performante entre la gare et l'aéroport.</p> <p>APD en cours de finalisation.</p> <p>Projet reporté en 2014.</p>
<p>Elimination des passages à niveau dans la traversée de Schiffflange</p>	2007	<p>APD approuvé en date du 29.11.2010.</p> <p>Présentation du dossier d'exécution en décembre 2012. Travaux à partir mi-2013.</p>
<p>Nouveau Viaduc de Mersch servant de franchissement de la N7 au-dessus de l'Alzette et de la ligne ferroviaire du Nord</p> <p>Réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange sur la Collectrice du Sud</p>	2007	<p>APD approuvé en date du 30.3.10.</p> <p>Etude d'exécution et acquisitions en cours.</p> <p>Optimisation du projet d'exécution par nouvelle répartition des lots d'exécution pour pouvoir accélérer les travaux en faveur du projet multimodal adjacent. Finalisation du dossier de soumission de l'ouvrage au-dessus de la ligne ferroviaire de Dudelange avec intégration de la plateforme en remblai d'une première partie de la route de liaison entre l'échangeur et le projet multimodal. Présentation de la demande d'autorisation de bâtir auprès des instances communales en juillet 2012.</p>

<i>Projet</i>	<i>Année de présentation</i>	<i>Statut du projet</i>
Contournement de Bascharage et de Dippach	2007	<p>Les études du tracé ont été repris sur le métier.</p> <p>Dossier de présentation du projet dans le cadre de l'évaluation des incidences sur l'environnement en cours d'élaboration.</p> <p>Tracé alternatif présenté par l'Administration Communale de Sanem en été 2011, fait l'objet d'une étude plus détaillée par les Ponts et Chaussées. En ce qui concerne le contournement de Bascharage, l'étude d'impact est en cours.</p> <p>Coordination entre les différents plans sectoriels nécessaire.</p> <p>Faisabilité d'une variante Nord du contournement de Dippach en étude.</p>
Elimination du passage à niveau PN20 à l'intérieur de Lorentzweiler	2007	<p>APS approuvé, dossiers d'autorisation et acquisition des emprises en cours.</p> <p>Travaux à partir de fin 2014.</p>
Nouvelle transversale reliant la N7 à la N18 au nord de Clervaux	2007	<p>APS approuvé le 10.4.09 par le ministère du Développement durable et des Infrastructures.</p> <p>La procédure de remembrement est entamée en vue de l'acquisition des terrains.</p> <p>L'évaluation des biotopes touchés par le tracé a été présentée au Ministre délégué en vue de la définition des mesures compensatoires.</p> <p>Début des travaux prévu pour 2013.</p> <p>APS de la variante 2B du Viaduc Irbich approuvé le 18.7.11 par MDDI.</p> <p>Demande autorisation environnementale introduite le 1.8.11 (n° 74116).</p> <p>Demande AGE introduite le 1.8.11.</p> <p>Pont Ierbecht: Autorisations nécessaires en cours d'instruction.</p> <p>Dossier d'exécution en élaboration.</p>
Réaménagement de l'échangeur de Pontpierre (N13/A4)	2007	<p>APD approuvé en printemps 2011.</p> <p>Acquisition des emprises et élaboration du dossier d'exécution en cours.</p> <p>Modification du projet en vue de l'intégration d'un couloir bus sur l'autoroute A4, avec adaptation du plan des emprises.</p> <p>Optimisation du phasage du projet pour faciliter le déplacement des conduites de gaz.</p> <p>La demande d'autorisation de bâtir en cours de préparation.</p>

<i>Projet</i>	<i>Année de présentation</i>	<i>Statut du projet</i>
Contournement d'Ettelbruck/Feulen (N7-N15)	2007	Etude de plusieurs variantes avec étude d'impact. Présentation des études d'impact fin 2012. Présentation des dossiers d'autorisations en 2013. Travaux reportés après 2016.
Route de la Sarre (A13). Loi supplémentaire pour la réalisation du tronçon manquant entre les échangeurs de Hellange et de Frisange et pour l'aménagement d'une station de service	2007	L'exécution se fera sous le régime des autorisations existantes. Analyse financière des lois votées pour déterminer si le vote d'une loi supplémentaire pour finaliser l'autoroute de la Sarre est nécessaire. En ce qui concerne le tronçon de Hellange, les études ont été reprises pour finaliser le dossier de soumission dès que le droit d'accéder sur les terrains pour compléter les études géotechniques sera accordé.
Route de la Sarre (A13). Loi supplémentaire pour l'aménagement d'une station de service Groufbiérg	2007	En attente/Nouveau site pour l'aire de service en discussion avec les responsables communaux.
Mise à 2 x 2 voies de la B7 (contournement d'Ettelbruck) entre le viaduc de Colmar-Berg et Ettelbruck	2008	Les études ont démarré, une étude de sécurité est en cours. L'étude du projet a été poursuivie et la répartition des lots a été revue en vue d'optimiser le phasage. Premier tronçon entre Colmar-Berg et l'échangeur d'Ettelbruck: à réaliser en fonction du contournement d'Ettelbruck. Fouilles archéologiques en faveur de la villa gallo-romaine de Schieren à lancer au préalable.
Elargissement de l'assise de la N27A (ancienne B7) entre le rond-point Fridhaff et l'échangeur d'Erpeldange	2008	Avant-projet définitif en cours. Le raccordement de la zone d'activités devra se faire en fonction de la mise à 2x2 voies du tronçon Fridhaff-Echangeur Erpeldange.
Contournement de Heinerscheid (N7/E421)	2008	Le tracé a été approuvé par MDDI sur base de l'étude des variantes et de la notice d'impact. Un plan d'emprises sommaire est en cours d'élaboration en vue de la définition d'un corridor dans le PAG et de la définition d'un éventuel projet de remembrement. Projet reporté après 2014. MoDu: Projet Phase 3.

<i>Projet</i>	<i>Année de présentation</i>	<i>Statut du projet</i>
Contournement de Hosingen (N7/E421)	2008	<p>Le tracé a été approuvé par MDDI sur base de l'étude des variantes et de la notice d'impact.</p> <p>Projet reporté après 2014.</p> <p>AC Hosingen devra prévoir couloir pour emprises de 45 m large dans leur PAG.</p> <p>MoDu: Projet Phase 2.</p> <p>Screening terminé.</p> <p>L'étude d'incidences sur les zones NATURA 2000 (FFH-Verträglichkeitsprüfung) a été lancée dans le cadre des travaux liés au PST.</p>
Optimisation dédoublement de l'autoroute A4 entre l'échangeur Ehlrange/Lankelz et l'échangeur Foetz	2008	<p>Etude en cours de l'échangeur de Lankelz pour phase intermédiaire compatible avec le projet global.</p> <p>Le projet d'ensemble a été repris sur le métier en vue de l'intégration d'un couloir pour bus entre Luxembourg et Esch/Alzette (A4).</p> <p>L'étude d'incidences sur les zones NATURA 2000 (FFH-Verträglichkeitsprüfung) a été lancée dans le cadre des travaux liés au PST.</p> <p>Le projet a été remanié en fonction du nouveau couloir pour autobus entre Leudelange et Raemich sur la A4. Des optimisations locales au droit des échangeurs, notamment sur la A13 à Lankelz, pourront ainsi être projetés, en vue d'une réalisation anticipée.</p>
Réaménagement de l'échangeur de Sanem sur la collectrice du Sud (A13)	2008	<p>APS approuvé en date du 30.3.9, APD en cours d'élaboration.</p> <p>L'importance du projet a été reconfirmée dans le cadre de réflexions relatives à la relance de la zone d'activités et d'un projet potentiel d'une décharge, afin de doubler l'unique accès au droit de l'échangeur Gadderscheier.</p>
Réaménagement de l'échangeur Gadderscheier sur la Collectrice du Sud (A13)	2008	<p>APS est terminé.</p> <p>Autorisation environnementale et permission de cours d'eau en cours d'élaboration.</p> <p>Lancement d'une première phase de travaux consistant à des confortements des talus et à l'élargissement de la bretelle dès obtention des autorisations. Une deuxième phase d'exécution est prévue en 2013.</p>
Voirie d'accès vers la nouvelle maison d'arrêt de Sanem	2008	<p>APS approuvé en date du 15.6.10, projet d'exécution en cours.</p> <p>L'acquisition des emprises nécessaires a été entamée par le comité d'acquisition. Les études du projet détaillé sont en cours.</p>
Contournement de Olm-Kehlen (N6-A6-N12)	2009	<p>Etudes APS en cours.</p> <p>Etude d'évaluation des incidences sur l'environnement en cours.</p>

<i>Projet</i>	<i>Année de présentation</i>	<i>Statut du projet</i>
Nouveau dépôt de carburant à l'aéroport de Luxembourg	2009	<p>Etudes en cours/Pourparlers avec ITM en cours.            Mise en service prévue pour 2017 au plus tard.            Le projet du dépôt de kérosène a dû être remanié pour tenir compte de la zone franche.            Sur base de la nouvelle disposition des réservoirs et de la plateforme, l'étude sera reprise par les Ponts et Chaussées en vue de réaliser les travaux dans les délais imposés.</p>
Pôle d'échanges multimodal de la gare d'Ettelbruck dans le cadre du développement de la „Nordstad“	2010	<p>Etudes en cours.            Accord de principe MDDI le 9.3.2011.            La réalisation du couloir pour bus de la Gare d'Ettelbruck venant d'Erpeldange/Dreieck est prévue pour 2013.            Suite à des discussions quant à l'intégration urbaine avec les autorités communales, l'étude d'une variante de la disposition du parking P&amp;R, et dont les coûts sont plus élevés et qui nécessite une reconsidération de l'ensemble a été élaborée.            La réalisation du couloir pour autobus entre la gare et le carrefour Dreieck, tenue en suspens en attendant les résultats de l'étude de variante du projet, sera reprise.</p>
Boulevard de Merl	2011	<p>Un accord entre les Ponts et Chaussées et les services techniques de la Ville de Luxembourg sur le tracé de la partie Sud entre la N5 et la A4 a été trouvé en début 2012.</p>
Contournement de Cessange	2011	L'étude a été lancée récemment.
Contournement Nord de Strassen	2011	Les acquisitions d'emprises n'avancent pas.
Contournement Nord de Diekirch	2011	APS en cours d'être finalisé en tenant compte des recommandations EIE approuvée le 1.2.2012.
Contournement Sud de Alzingen	2011	L'étude d'incidences sur les zones NATURA 2000 (FFH-Verträglichkeitsprüfung) a été lancée dans le cadre des travaux liés au PST.
Contournement de Troisvierges	2011	APS élaboré.
Nouveau pôle d'échanges intermodal du Höhenhof	2011	<p>Les études ont été lancées. Actuellement, il y a lieu de modifier le programme du projet pour tenir compte des changements au niveau du programme des parkings relais P&amp;R et des nouveaux concepts des lignes d'autobus, en étude au département des transports et de la Communauté des transports.</p>

\*



ANNEXE 5

Suivi des projets du Fonds du Rail soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006

Grands projets d'infrastructure ferroviaire  
Accords de Principe prononcés par la Chambre des Députés

Légende:

procédures d'approbation achevées; projet à entamer ou en cours de réalisation
procédure 97/11 en cours
changement concept
nouveau projet proposé

Motion	Projet	Montant estimé	Motion du	Source	Etat d'avancement
2006/1	Nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette.	481.653.200 €	19.12.2006	APS de novembre 2003 – Bauindex 579,98 vom 1.10.2003	En suspens.
2006/2	Gare périphérique de Cessange (espace public).	25.000.000 €	19.12.2006	Strategiepapier mobilité.lu 24.1.2002 – Bauindex 554,26 vom 1.10.2001	Suite crise économique remplacement à court terme de ce projet par le <b>nouveau projet „Création d'un point d'échange à Hollerich“</b> . (voir motion 2011/36)
2006/3	Modifications au niveau de la Gare centrale nécessaires dans le cadre des projets 1 et 2 (y compris les infrastructures ferroviaires dans la Gare de Cessange).	232.783.520 €	19.12.2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen – Technischer Abschlußbericht vom 12.9.2005 – Bauindex 608,08 vom 1.4.2005	Suite crise économique remplacement à court terme de ce projet par le <b>nouveau projet „Création d'un point d'échange à Hollerich“</b> . (voir motion 2011/36)
2006/4	Nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Bettembourg.	383.300.000 €	19.12.2006	APS d'août 2006 – Bauindex 625,70 vom 1.4.2006	Procédure 97/11 achevée. Phase APD en cours.
2006/5	Gare périphérique de Howald (espace public).		19.12.2006	montant approuvé 42.878.500 €	Aménagement <b>phase 1</b> : approuvé par la loi du 17.12.2010 (Projet 25). Raccordement des voies 10 + 11 en 2012. Etudes en cours pour renouvel. inst. ferr. Luxbg Sud et construction quai à voyageurs. Début travaux pour quai prévu pour 2016.

<i>Motion</i>	<i>Projet</i>	<i>Montant estimé</i>	<i>Motion du</i>	<i>Source</i>	<i>Etat d'avancement</i>
2006/6	Modifications au niveau de la Gare centrale nécessaires dans le cadre des projets 4 et 5 (y compris les infrastructures ferroviaires dans la Gare de Howald).	203.300.000 €	19.12.2006	APS d'août 2006 – Bauindex 625,70 vom 1.4.2006	Etudes en cours suite: – à l'abandon du projet train-tram, – à l'abandon de la nouvelle ligne L-Es, – au nouveau concept d'exploitation.
2006/7	Installation d'un nouveau Poste Directeur pour la Gare de Luxembourg.	27.045.800 €	19.12.2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen – Technischer Abschlußbericht vom 12.19.2005 – Bauindex 608,08 vom 1.4.2005	Estimation actuelle: 74.500.000 €. APD à présenter en vue d'un projet de loi. (nouveau bâtiment modulaire: – projet à part estimé à 5.500.000 € – APD pour bâtiment achevé)
2006/8	Réaménagement de la Gare de Luxembourg avec les têtes Sud et Ouest (sans les projets 3 et 6).	475.880.000 €	19.12.2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen – Technischer Abschlußbericht vom 12.9.2005 – Bauindex 608,08 vom 1.4.2005	Etudes en cours suite: – à l'abandon du projet train-tram, – à l'abandon de la nouvelle ligne L-Es, – au nouveau concept d'exploitation incluant le nouvel arrêt „Pont Rouge“.
2006/9	Extension du réseau ferré dans la Ville de Luxembourg (tram léger).	121.940.000 €	19.12.2006	Dossier „Extension du réseau ferré dans la Ville de Luxembourg“ de mars 2006 – Bauindex 618,55 von Oktober 2005	GIE LUXTRAM
2006/10	Gare périphérique de Kirchberg (LUXEXPO).	p.m.	19.12.2006	Etude de faisabilité suite aux conclusions du groupe de travail „Extension du réseau ferré en Ville de Luxembourg“	Concours d'architecte achevé. Projet reporté.
2006/11	Tunnel de raccordement en direction d'Obercorn.	75.000.000 €	19.12.2006	Strategiepapier mobilität.lu 24.1.2002 – Bauindex 554,26 vom 1.10.2001	APS finalisé. Projet reporté.

<i>Motion</i>	<i>Projet</i>	<i>Montant estimé</i>	<i>Motion du</i>	<i>Source</i>	<i>Etat d'avancement</i>
2006/12	Optimisation ligne Kleinbettingen (Modernisation et renouvellement des infrastructures de la ligne et redressement des courbes dans le cadre du projet Eurocapprail).	85.000.000 € (coût global estimé en 2006)  Phase 1: montant approuvé: 42 mio € (voir motion 2010/33)  Phase 2: estimation actuelle: 65 mio € (voir proposition 39)	19.12.2006	Estimation CFL; indice des prix de la construction 618,55 du 1.10.2005	<b>Changement</b> suite crise économique: Projet scindé en 3 phases (Postes Directeurs, caténaires, génie civil + voie).  Phase 1 – Postes Directeurs: Accord de principe du 21.10.2010; Loi du 19.6.2012. (voir motion 2010/33)  Phase 2 – Caténaires: Accord de principe prononcé en date du 13.10.2011. (voir motion 2011/35)
2006/13	Gare de Differdange. Renouvellement et modernisation des installations fixes.	50.000.000 €	19.12.2006	Montant approuvé 51.000.000 €	Approuvé par la loi du 19 juin 2012 (Projet 28). Etudes d'exécution en cours. Une commande sera placée courant 2012.
2006/14	Gare de Luxembourg. Reconstruction d'un passage supérieur (rue d'Alsace).		19.12.2006	Montant approuvé 19.250.000 €	Approuvé par la loi du 05.6.2009 (Projet 24). Travaux de finition en cours. Achèvement 2e semestre 2012.
2009/15	Ligne du Nord. Reconstruction d'un pont-rivière PK 46,930 (Ettelbruck).		19.11.2009	Montant approuvé 16.800.000 €	Projet approuvé par motion du 19.11.2009 Travaux achevés à 95%. Travaux de finition en cours (serrurerie passerelle pour piétons; éclairage). Inauguration prévue pour le 9 novembre 2012.
2006/16	Aménagement d'une voie d'évitement à Michelau.		19.12.2006	Montant approuvé 11.452.681 €	Approuvé par la loi du 24.7.2000 (Projet 3) Etude de faisabilité en vue double voie entre Clervaux et tunnel Pfaffenmühle (Tv) en cours.

<i>Motion</i>	<i>Projet</i>	<i>Montant estimé</i>	<i>Motion du</i>	<i>Source</i>	<i>Etat d'avancement</i>
2007/17	Suppression des passages à niveau n° 91, 91a et 92 à Schiffflange (participation Fonds du Rail).	7.254.000 €	24.10.2007	Concept global visant la suppression des passages à niveau PN91, PN91a et PN92 à Schiffflange. Dossier de synthèse du 2.5.2007. Montant total: 16.120.000 €. Participation Fonds du Rail: 45%	Inscrit au plan pluriannuel FR 2013. Coût estimé: 8.000.000 € Les études sont en cours. Le début des travaux est prévu pour 2014.
2007/18	Suppression du passage à niveau n° 18 à Heisdorf (participation Fonds du Rail).	5.371.703 €	24.10.2007	Dossier d'avant-projet établi par les P&Ch datant d'août 2005. Montant total: 9.313.616 €. Estimation frais CFL: 1.000.000 €. (indice 608,08) Participation Fonds du Rail: 50%	APS clôturé. Pilotage assumé par P&Ch. Procédures d'emprises en suspens.
2007/19	Suppression du passage à niveau n° 20b à Lorentzweiler (participation Fonds du Rail).	4.888.292 €	24.10.2007	Dossier d'avant-projet établi par les P&Ch datant d'octobre 2004. Montant total: 9.089.745 €. (indice 588,92) Participation Fonds du Rail: 50%	APS clôturé Pilotage assumé par P&Ch
2007/20	Triage Bettembourg/Dudelange. Extension des faisceaux de débranchement et de réception.	16.000.000 €	24.10.2007	Programme pluriannuel 2007-2016	Remplacement de ce projet par le projet „ <b>modernisation et renouvellement complets des installations fixes</b> “ accordé en 2008. (voir motion 2008/23)
2007/21	Bettembourg-Dudelange. Un nouveau terminal intermodal et un nouveau terminal d'autoroute ferroviaire. (Changement libellé: Nouveaux terminaux intermodaux Rail/Route à Bettembourg-Dudelange)	p.m.	24.10.2007	Estimation préliminaire.	Procédure 97/11 en cours: – consultation du public en janvier 2012 – dossier relatif aux avis de l'enquête publique transmis à MDDI le 12.9.2012 en vue de la décision du Gouvernement en Conseil.

<i>Motion</i>	<i>Projet</i>	<i>Montant estimé</i>	<i>Motion du</i>	<i>Source</i>	<i>Etat d'avancement</i>
					(travaux préparatoires sur site: – projet à part estimé à 35.000.000 € – commencement de ces travaux prévu pour début 2013)
2008/22	Gare de Bettembourg. Modernisation et renouvellement des infrastructures ferroviaires. (sauf Modul B3 – modification des installations fixes en Gare de Bettembourg, entrée Nord)	p.m.	23.10.2008	Augmentation du trafic. Age et usure avancés des installations en service.	Dossier APD et projet de loi pour 2013.
2008/23	Triage de Bettembourg/Dudelange. Modernisation et renouvellement complets des installations fixes.	p.m.	23.10.2008	Augmentation du trafic. Age et usure avancés des installations en service.	Remplacement du projet „ <b>Extension des faisceaux de débranchement et de réception</b> “ accordé en 2007 par ce projet. Etudes APD en cours. (voir motion 2007/20)
2008/24	Suppression du passage à niveau n° 4a à Bettembourg.	p.m.	23.10.2008	Remplacement du passage à niveau existant par un passage supérieur routier enjambant les voies ferrées	Coût estimé: 9.000.000 €. Procédure d'adjudication achevée. Difficultés emprises.
2008/25	Gare Belval-Usines. Modernisation et renouvellement complets des installations fixes.	p.m.	23.10.2008	Age et usure avancés des installations en service.	Concept général en cours.
2008/26	Port de Mertert. Modernisation et extension des installations fixes.	p.m.	23.10.2008	Renouvellement des installations de voie. Adjonction de voies supplémentaires. Renouvellement des installations de signalisation et du poste directeur.	APS achevé.
2008/27	Réaménagement des alentours de la gare d'Ettelbruck.	p.m.	23.10.2008	Réaménagement du bâtiment voyageurs. Création d'une gare routière. Adjonction d'un deuxième souterrain pour voyageurs.	Etude de faisabilité en cours. APD pour fin 2013.

<i>Motion</i>	<i>Projet</i>	<i>Montant estimé</i>	<i>Motion du</i>	<i>Source</i>	<i>Etat d'avancement</i>
2008/28	Construction d'une sous-station 225kV/ 2x25kV à Flebour.	11.000.000 €	23.10.2008	Stratégie globale de fiabilisation et d'augmentation de capacité électrique du réseau ferré luxembourgeois.	Concept général finalisé.
2008/29	Installation d'un système de suivi et de régulation de la circulation des trains en temps réel.	p.m.	23.10.2008	Augmentation de la fluidité du trafic ferroviaire par des mesures disposi- tives préventives.	Coût estimé: 8.900.000 €. Travaux en cours.
2008/30	Gestion centralisée nationale des instal- lations de génie technique.	p.m.	23.10.2008	Surveillance à distance des multiples installations de génie technique. Interface avec les services d'urgence et de l'ordre public.	Projet réalisé dans le cadre du projet nouvelle gare ferroviaire Belval-Université. Concept général achevé. Intégration continue des différentes installations mises en services (vidéo- surveillance, système d'alarme des bâtiments)
2008/31	Suppression des passages à niveau n° 13 et n° 14 à Oberkorn.	p.m.	23.10.2008	Augmentation du trafic ferroviaire et des temps de fermeture. Enclavement de quartiers d'habitation.	Coût estimé: 24.000.000 € Etudes APD en phase de finalisation. Soumission génie civil: fin 2012/début 2013. Début travaux sur site prévu pour juin 2013.
2009/32	Ligne du Nord. Renouvellement com- plet de différents tronçons de voie avec amélioration de la plate-forme en vue de la mise en œuvre de traverses en béton.	85.000.000 €	19.11.2009	Montant approuvé 96.200.000 €	Approuvé par la loi du 19 juin 2012 (Projet 26) Commencement des travaux sur site prévu pour 2013.



<i>Motion</i>	<i>Projet</i>	<i>Montant estimé</i>	<i>Motion du</i>	<i>Source</i>	<i>Etat d'avancement</i>
2010/33	Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen. 1ère phase: Renouvellement des postes directeurs sur la situation actuelle.	41.500.000 €	21.10.2010	Montant approuvé 42.000.000 €	Approuvé par la loi du 19 juin 2012 (Projet 27) Commande adjugée en date du 9 août 2012. Livraison matériel: fin 2012/début 2013. Début des travaux sur site en 2013. Mise en service prévue pour novembre 2014. (voir motion 2006/12)
2011/34	Point d'arrêt Differdange. Mise en conformité des quais à voyageurs, du souterrain avec escaliers et ascenseurs.	16.000.000 €	13.10.2011	Réaménagement de l'entrée de la Ville de Differdange. Mise en conformité de l'arrêt existant.	Etudes APD en cours.
2011/35	Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen. 2e phase: Renouvellement des installations de traction électrique.	36.420.000 €	13.10.2011	Renouvellement et modernisation des installations de traction électrique datant de 1956/57.	Etudes APD entamées. Changement planning Eurocaprail suite crise économique. (voir motion 2006/12) Nouvel accord requis suite changement contenu (voir proposition 39)
2011/36	Création d'un point d'échange à Hollerich	25.342.000 €	13.10.2011	Nouveau concept d'exploitation	Concept général en cours. Changement concept suite crise économique. (voir motions 2006/2 et 2006/3)
2011/37	Raccordement ferroviaire Kirchberg. Nouvel arrêt „Pont Rouge“.	100.000.000 €	13.10.2011	Raccordement du Kirchberg par l'aménagement d'un nouvel arrêt aux abords du Pont G-D Charlotte.	La finalisation des études APS est prévue pour début 2013.

<i>Motion</i>	<i>Projet</i>	<i>Montant estimé</i>	<i>Motion du</i>	<i>Source</i>	<i>Etat d'avancement</i>
2011/38	Gare de Bettembourg. Renouvellement et modernisation des installations de signalisation et de télécommunications.	p.m.	13.10.2011	Age et usure des installations en service; postes directeurs actuels datant de 1978 et 1982. Intégration ligne Bettembourg-Dudelange-Usines(-Volmerange-les-Mines) et nouvelle ligne Luxembourg-Bettembourg dans Poste Directeur Bettembourg.	Les études APS sont en cours. (nouveau bâtiment modulaire: – projet à part estimé à 5.600.000 € – APD pour bâtiment achevé)
39	Modernisation ligne Luxembourg-Kleinbettingen. Phase 2: Réélectrification. Suppression du passage à niveau PN 85 à Kleinbettingen. Reconstruction PS aux PK 8,913 et PK 9,984	65.000.000 €		Projet Eurocaprail	<b>Nouveau projet proposé.</b> Etudes en cours.
40	Gare Esch-sur-Alzette. Réaménagement du bâtiment voyageurs avec extension.	12.500.000 €		Nouvel aménagement du site de la gare d'Esch-sur-Alzette.	(Voir motion 2011/35) <b>Nouveau projet proposé.</b> Etudes en cours.

